

Entente sectorielle de développement en concertation régionale au Bas-Saint-Laurent 2026-2028



COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

Enveloppe budgétaire : 850 000 \$

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 530 000 \$
- Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 320 000 \$

Objectif général :

- Soutenir le rayonnement et l'actualisation des priorités régionales de développement du Bas-Saint-Laurent et de favoriser une adhésion et une appropriation de celles-ci par l'ensemble des acteurs concernés.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer et élargir la concertation municipale au Bas-Saint-Laurent pour accroître la coopération entre les élu-es municipaux sur des enjeux communs et prioritaires au regard de l'habitation et de la vitalité des territoires bas-laurentiens (Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent).
- Animer la concertation intersectorielle régionale pour promouvoir et favoriser l'appropriation et l'actualisation des priorités régionales (Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent et Plan d'action régional - Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires).
- Améliorer l'accessibilité et l'utilisation de données probantes régionales pour venir appuyer la concertation et la prise de décision sur des enjeux communs et prioritaires au regard de l'habitation et de la vitalité des territoires bas-laurentiens.

Avec la participation financière de :



FORUM
DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL

TREMBSL
TABLE RÉGIONALE
DES ÉLU-ES MUNICIPAUX
DU BAS-SAINT-LAURENT